



# Pour une vraie mixité sociale!

Freiner le déplacement des populations les moins riches.

Mémoire déposé dans le cadre des consultations publique de l'Office de consultation publique de Montréal sur le Plan d'aménagement et de mobilité 2050.

Septembre 2024



**Comité logement  
de la Petite Patrie**



Table logement  
aménagement  
de la Petite Patrie

---

# Table des matières

Notre mission	3
Introduction	4
Les besoins	6
Nos recommandations	11
Annexe : Les membres de la Table logement	13

---

## Rédaction du mémoire :

Comité logement de la Petite Patrie

Les organismes membres de la Table logement / aménagement de la Petite Patrie appuient le présent mémoire (liste des organismes en annexe).

---

# Notre mission

**Le Comité logement de la Petite Patrie**, fondé en 1982, a pour mandat d'informer, de sensibiliser, de défendre et de représenter les résidentEs du quartier, prioritairement celles et ceux socioéconomiquement défavorisé.es, sur toutes questions relatives à l'habitation et à l'aménagement urbain. Les deux principaux volets d'action du comité logement sont la défense des droits des locataires et le développement du logement social. Nous favorisons la prise en charge individuelle et collective des personnes et nous soutenons activement les initiatives qui encouragent le regroupement et la solidarité entre locataires.

Nous prêtons une assistance aux personnes aux prises avec des problèmes de logement (augmentation de loyer, présence de vermine, discrimination, mauvais état du logement, bruit, chauffage insuffisant, reprise de logement). Nous informons les gens sur la loi qui régit les relations entre locataires et propriétaires ainsi que sur le règlement sur l'entretien et la salubrité des logements de la Ville de Montréal. Nous organisons des campagnes de promotion pour l'obtention de nouvelles unités de logement social afin de répondre aux besoins des mal logé·e·s du quartier de la Petite Patrie.

**La Table logement / aménagement de la Petite Patrie** est composée d'organismes intervenant dans le quartier : le Comité logement aménagement, Bâtir son quartier, le CLSC, Un toit pour tous, le Centre de ressources et d'actions communautaires de la Petite Patrie, le groupe l'Entre-Gens, l'Écho des femmes de la Petite Patrie, le Groupe entraide maternel et le Regroupement des Tables de concertation de la Petite Patrie. Depuis plus de 40 ans les membres de la table sont collectivement engagés pour l'amélioration des conditions de logement des locataires socioéconomiquement démunis.es du quartier. Par leurs liens continus avec la population du quartier, y compris les résidents.es les plus vulnérables, ses membres sont à même d'observer les besoins tels qu'ils sont vécus et exprimés par les locataires, ainsi que les dynamiques de déplacement de population à l'intérieur du quartier. Le présent document se fonde sur une analyse enracinée et proactive des besoins ressentis dans le quartier par l'ensemble de sa population.

---

# Introduction

Le plan d'aménagement urbain et de mobilité 2050 doit recevoir toute l'attention qu'il mérite. En raison de l'étendue de son champ d'application, il deviendra une force majeure dans l'aménagement du territoire, la composition du paysage immobilier et les mouvements démographiques sur l'île de Montréal pour de nombreuses années à venir.

Depuis le tournant des années 2000, les quartiers centraux de Montréal sont la cible de spéculations immobilières enfiévrées. Les opérations spéculatives ont particulièrement touché la conversion des logements locatifs en copropriétés : dans La Petite-Patrie, au moins 20 % du stock de logements locatifs a été perdu au profit de copropriétés divisées et indivises. Sur le front de la spéculation foncière, la hausse fulgurante du prix des terrains bloque le développement de logements sociaux. Ce double front d'attaque heurte de plein fouet les locataires, qui perdent leur logement transformé en copropriété et ne trouvent aucune solution du côté des logements sociaux. Depuis 2018, les groupes communautaires œuvrant dans le domaine du logement tirent la sonnette d'alarme. Il y a une crise, et cette crise profite aux propriétaires au détriment des locataires. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et ne nécessitent pas de longues explications. En cinq ans, l'itinérance a augmenté de 44 %, les évictions en étant la principale cause. L'itinérance n'est plus un phénomène limité au centre-ville de Montréal. Dans toutes les régions du Québec, on voit des tentes installées précaires dans les parcs et autres espaces publics. Il est désormais courant de croiser, à de nombreux coins de rues de La Petite-Patrie, des personnes ayant perdu leur logement et vivant dans l'itinérance.

C'est également un coup dur pour les groupes de défense des droits des locataires, qui sont à bout de souffle et manquent de ressources pour les aider. Les locataires qui viennent demander notre soutien sont terrifiés à l'idée de se retrouver, eux aussi, en situation d'itinérance. Un changement de propriétaire, un avis d'augmentation de loyer, la présence de vermine : tout leur fait craindre le pire. Nous passons de nombreuses heures à les rassurer, les accompagner et les mobiliser afin de les aider à défendre leurs droits. Déjà soumis à des rapports de pouvoir déséquilibrés, la crise du logement soumet les locataires à encore plus de violence. À tel point que le logement est identifié comme l'un des premiers facteurs de stress chez les personnes en crise et ayant des pensées suicidaires.

Pour les dizaines de milliers de ménages locataires à revenus modestes ou moyens, l'urgence est palpable. À la suite du dépôt du projet de plan d'aménagement urbain et de mobilité 2050 (PUM), avec ses volontés affichées et réitérées de garder les populations les moins nanties dans les quartiers centraux, les espoirs sont grands. Or, nous montrerons dans les prochaines pages que, si les moyens d'action prévus par ce plan ne s'attaquent pas plus frontalement aux enjeux vécus par les ménages les moins fortunés, leur déplacement est inévitable.

---

La mixité sociale, souvent perçue comme un objectif de cohésion et d'équité dans les politiques urbaines, soulève plusieurs enjeux critiques. Souvent synonyme de gentrification déguisée, elle peut entraîner l'éviction des populations locales, un accès inégal aux services et équipements, la stigmatisation des populations défavorisées et une cohabitation difficile. Il faut viser une véritable mixité et cohésion sociales.

Nous soutenons que le logement social répond à ce besoin.

Contrairement aux quartiers où les loyers sont déterminés par le marché, et où seules les personnes à hauts revenus peuvent se loger, le logement social permet à des individus de différents milieux socio-économiques d'accéder à un habitat abordable. En mélangeant des ménages à faible revenu avec d'autres ayant des revenus plus élevés ou moyens (seuls 50 % des logements sociaux sont subventionnés), il favorise une cohabitation entre différentes populations. Le logement social permet également le développement d'un tissu social, l'amélioration de la qualité de vie, et assure un logement abordable pérenne.

---

# Les besoins

11,4 % de la population de La Petite-Patrie vit sous le seuil de faible revenu, légèrement plus que la moyenne de Montréal (10,9 %).

Cette proportion a presque diminué de moitié depuis le dernier recensement, tant dans le quartier qu'à Montréal, une tendance observée à travers le Canada. Cette baisse s'explique par l'augmentation des programmes de soutien au revenu et des transferts gouvernementaux pendant la pandémie de COVID-19. Cette diminution du taux de faible revenu est donc largement attribuable aux aides gouvernementales, qui ont compensé les pertes de revenus pendant la pandémie. Les familles à faible revenu avec enfants ont été les principales bénéficiaires de cette augmentation. Toutefois, la pauvreté reste un problème, notamment pour les personnes vivant seules : 43 % des personnes de 65 ans et plus vivant seules se trouvent sous le seuil de faible revenu.

En ce qui concerne les ménages locataires de La Petite-Patrie, 26,1 % ont des revenus insuffisants pour payer leur loyer, ce qui signifie qu'ils doivent consacrer plus de 30 % de leur revenu aux frais de logement. De plus, 13,7 % des locataires sont en situation de besoins impérieux en matière de logement, c'est-à-dire que leur logement est inadéquat, inabordable ou trop petit, et qu'ils n'ont pas les ressources financières pour en changer.

Bien que le taux d'effort, c'est-à-dire la proportion du revenu consacrée au logement, ait diminué (26,1 % des ménages locataires dépassent le seuil de 30 %), cette amélioration pourrait être temporaire en raison des aides liées à la pandémie. Cela a également eu des effets négatifs pour certains ménages, car les subventions au loyer (PSL) sont calculées en fonction du taux d'effort, et une hausse temporaire du revenu peut les pénaliser.

Le parc locatif du Québec aussi a vécu d'importantes transformations dans les dernières années avec une accélération de la crise du logement depuis le dernier recensement fédéral. Si la crise repoussait les ménages locataires à l'extérieur des quartiers centraux, aujourd'hui, les ménages locataires les moins bien nantis peinent à se loger et les plus vulnérables d'être eux sont à risque de se retrouver sans logis et gonfler les rangs des personnes en situation d'itinérance. En 2023, selon une enquête réalisée par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), sur plus de 48 000 annonces Kijiji, le coût moyen d'un logement à loyer dans la Petite-Patrie était de 971\$ pour un studio, 1 208\$ pour un 3 ½, 1 526\$ pour un 4 ½ et 2 061\$ pour un 5 ½.

Si dans un pareil contexte il est difficile pour un ménage appartenant à la classe moyenne de se reloger dans notre quartier, qu'en est-il des personnes les moins bien nanties ? Selon une étude de l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS) de 2022, une personne vivant seule devrait disposer d'un revenu annuel de 19 725\$ + le coût annuel du logement pour avoir un revenu viable à Montréal. C'est donc dire, compte tenu du coût d'un 3 ½ dans la Petite-Patrie, que pour répondre à ses besoins de base, une personne devrait disposer d'un minimum de 34 221\$, ce qui représente un salaire de plus de 39 000\$ par année avant imposition. Toujours selon cette étude, une famille de deux adultes et deux enfants devait disposer en 2022 de 51 937\$ + le coût annuel du logement pour disposer de ce

---

revenu viable. Cette famille devrait donc disposer d'un salaire annuel de 107 000\$ avant imposition pour avoir un revenu viable et se loger dans un 5 ½ dans la Petite-Patrie.

Le taux d'inoccupation global dans la métropole se situait à moins de 1,5% en 2023<sup>1</sup> Le taux d'inoccupation famélique de la Petite Patrie est le résultat d'immenses pertes de logements locatifs dans le quartier. De 1993 à 2013, le quartier a perdu plus de 20 % du stock locatif dans des opérations de transformation en copropriété divise et indivise. Plus récemment, le phénomène Airbnb fait des ravages dans le stock locatif. Nous estimons que les locations temporaires, très incomplètement règlementées, ont retiré 630 logements locatifs du marché traditionnel dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie<sup>2</sup>.

Si le taux d'inoccupation des logements est bas, la disponibilité de logements abordables est encore plus restreinte. Cette situation exacerbe les défis auxquels sont confrontés les ménages à faibles et moyens revenus, qui peinent à trouver un logement adéquat à un prix raisonnable. Dans un marché déjà tendu, la rareté des logements abordables alimente la pression sur les loyers, rendant l'accès à un logement décent de plus en plus difficile pour une grande partie de la population. La SCHL écrivait d'ailleurs dans son rapport annuel de 2024 sur le marché locatif

*lorsqu'un logement est libéré par ses locataires, le propriétaire peut en rajuster le loyer selon celui des logements comparables disponibles dans le marché...Le taux d'inoccupation est particulièrement faible pour les logements dont les loyers sont les plus bas. Par exemple, environ 1 % seulement des logements se louant moins de 1 075 \$ étaient vacants en octobre 2023 (tableau 3.1.8). La rareté des logements continue de compliquer les recherches des ménages à faible revenu dans les segments les plus abordables du marché<sup>3</sup>*

Rien d'étonnant dans ce contexte que dans la Petite Patrie, les valeurs foncières atteignent des niveaux stratosphériques Depuis 2006, les valeurs foncières ont augmenté en moyenne de 146,4% dans Rosemont-La Petite-Patrie. Soit 2,5 fois plus élevée qu'en 2006. Pendant ce temps, le revenu médian de la population québécoise n'a augmenté que d'environ 45%. Les hausses sont encore plus fulgurantes dans des secteurs prisés du quartier, comme le secteur Marconi-Alexandra aux abords du Campus MIL. Ce secteur a connu une hausse foncière tellement alléchante pour les spéculateurs que la proportion de logements locatifs est passée de 87 % en 2005 à 57 % en 2015<sup>4</sup>. Il en va de même pour le secteur St-Édouard, la rue Des Carrières et les rues adjacentes, ainsi que d'autres micro-secteurs sous le coup de multiples opérations spéculatives.

---

<sup>1</sup> Société canadienne d'hypothèque et de logement, *Rapport sur le marché locatif*, janvier 2024 p. 107

<sup>2</sup> Données tirées du site Inside AirBandB septembre 2024 <https://insideairbnb.com/montreal/>

<sup>3</sup> Société canadienne d'hypothèque et de logement, *Rapport sur le marché locatif*, janvier 2024 p. 108

<sup>4</sup> Laboratoire Urbain de l'Université Concordia, *Analyse du Laboratoire Urbain de l'Université Concordia sur la gentrification de Marconi-Alexandra et les conversions en condo*, avril 2015, p. 3.

---

Une telle fièvre spéculative met à mal la possibilité de développer de nouveaux projets de logements sociaux. Il est normal et sain que les deniers publics ne suivent pas les mouvements spéculatifs. Cependant, il faut rappeler que les programmes de développement de logements sociaux du Québec, anciennement AccèsLogis et maintenant le Programme logement abordable Québec (PHAQ) sont demeuré sans indexation pendant de très nombreuses années, tout comme les valeurs foncières rattachées aux mécanismes de la Stratégie d'inclusion de la Ville de Montréal. Par conséquent, le développement de logement social a été stoppé quasiment à zéro dans la Petite Patrie depuis 2005. Seuls quelques projets exceptionnels ont pu voir le jour depuis cette lointaine époque. Le résultat net est que le stock de logements sociaux dans la Petite Patrie est de 1 779 unités, soit une faible proportion de 6,6% des 26 640 logements que compte le quartier<sup>5</sup>. Cette proportion est à comparer avec celle de Montréal qui est de 11,4%<sup>6</sup>.

Le contexte très pénible du logement social et communautaire dans la Petite Patrie est un symptôme de la situation en cours à Montréal. Historiquement, le logement locatif privé a constitué une sorte de soupape pour loger la population à faible revenu sans avoir à investir massivement dans le logement social et communautaire. C'est ce qui explique, du moins en grande partie, que Montréal est la région du Canada où l'on retrouve le plus faible nombre de ménages locataires ayant un ménage subventionné, soit 8,2 %<sup>7</sup>. Or, le très faible développement de logement sociaux et communautaire n'a évidemment pas comblé les besoins contre le parc locatif privé de plus en plus accaparé par les copropriétés divisées. Par conséquent, les ménages locataires montréalais à faible et modeste revenu, sans logement subventionné, sont, proportionnellement et en nombre absolu, plus nombreux que tous les autres ménages canadiens à consacrer plus de 30 % de leur revenu pour se loger<sup>8</sup>.

L'incapacité chronique de répondre aux besoins en logement des populations démunies fait en sorte que le nombre de ménages en attente d'un logement social est effarant. Plus de 16 000 ménages sont sur la liste d'attente d'une habitation à loyer modique (HLM) de l'Office municipal d'habitation de Montréal<sup>9</sup>, sans compter les innombrables listes d'attente pour l'accès à des coopératives et des OBNL d'habitation, ainsi que les listes de requérant.e.s tenues par les comités logement et associations de locataires. On comprend l'urgence et la détresse des locataires démunis.e.s qui n'ont pas d'autres choix que de trouver un logement social pour se loger sans s'appauvrir.

---

<sup>5</sup> *Portrait de quartier La Petite-Patrie, op. cit, p. 19.*

<sup>6</sup> Ville de Montréal, *Répartition des logements sociaux et communautaires*, avril 2024

<sup>7</sup> Communauté métropolitaine de Montréal, *Pénurie de logements locatifs et ralentissement de la construction de logements sociaux et abordables*, Perspective Grand Montréal, no. 39, juin 2019, p. 7.

<sup>8</sup> *Ibid*

---

Selon les mots employés par la Directrice du Service d'habitation de la Ville de Montréal, le Règlement pour une Métropole Mixte mis en place par Montréal en 2019 est « un règlement qui, dans un secteur entièrement construit [comme la Petite Patrie] ne donnera pas lieu à de la production de logements [sociaux] »<sup>10</sup>. Plutôt que de favoriser une mixité sociale en continu avec la population existante, les mises en chantier de condos dans les quartiers centraux comme la Petite Patrie, s'ils n'ont pas de contrepartie sociale, chasseront les locataires vulnérables et moins nantis de ces quartiers historiquement populaires et bien situés pour une population ayant besoin de services sociaux. Ces quartiers vibrants et animés deviendront alors socialement uniformes, exception de quelques immeubles. À ce propos, à l'automne dernier, les médias rapportaient que seulement un projet de logement social avait vu le jour depuis l'adoption du règlement en 2019.

À l'exception du secteur Bellechasse, où quelques opportunités de développement existent encore, il est de plus en plus difficile de trouver des terrains disponibles pour la création de nouveaux logements sociaux. Cette situation rend d'autant plus impératif la protection et le soutien du parc de logements sociaux et communautaires déjà en place. Chaque semaine, l'équipe du Comité logement Petite Patrie, ainsi que les membres de la Table logement/aménagement de la Petite Patrie, sont appelés à intervenir pour apporter leur soutien à des locataires, gestionnaires et conseils d'administration d'organismes qui traversent des périodes difficiles.

Ces défis incluent la désuétude croissante de certains immeubles, des questions de sécurité pour les résident.e.s, ainsi que des problèmes de gouvernance qui peuvent compromettre la gestion efficace des logements. Il est donc crucial d'adopter des mesures robustes et durables pour garantir non seulement la qualité de ces logements mais aussi leur accessibilité à long terme.

En outre, il est essentiel de développer des stratégies proactives pour le renouvellement et la modernisation des bâtiments vieillissants. La mise en place de programmes de soutien financier et l'amélioration des normes de gestion sont autant de pistes à explorer pour assurer la pérennité du parc locatif. Malheureusement, les initiatives actuelles demeurent insuffisantes face à l'ampleur des défis. Il est donc urgent de renforcer les politiques publiques et les mécanismes de financement afin de préserver et d'améliorer ce patrimoine crucial pour le bien-être des communautés.

En résumé, les besoins de la Petite Patrie en matière de logement sont multiples et pressants. Il est impératif d'instaurer un meilleur contrôle des loyers afin de freiner la spéculation immobilière, permettant ainsi aux locataires actuels de conserver leur droit au maintien dans les lieux dans des conditions saines, salubres et abordables. Il est également crucial de mettre en place des mesures

---

<sup>10</sup> *Transcription de la séance d'information du 19 septembre 2019, p. 68.*

---

concrètes pour éviter l'effritement du parc locatif existant et garantir la pérennité des logements encore abordables.

Par ailleurs, il est essentiel de renforcer le soutien aux organismes qui gèrent des logements sociaux, en fournissant des ressources et des aides adaptées pour maximiser leur efficacité et leur impact. La construction de nouveaux logements sociaux sur les terrains publics du secteur Bellechasse, est également une priorité. En effet, l'intense spéculation immobilière en cours aggrave la situation des personnes socioéconomiquement vulnérables, accentuant les inégalités sociales et réduisant encore et davantage l'offre de logements sociaux sur l'île de Montréal.

---

# Recommandations

## Recommandation 1

Optimiser le Règlement pour une métropole mixte (RMM) ainsi que les outils réglementaires associés pour le logement hors marché, en éliminant les échappatoires financières et en favorisant le développement sur site à travers la cession stratégique de terrains et de bâtiments.

## Recommandation 2

Protéger les terrain publics et parapublics (comme le terrain Bellechasse actuellement occupé par la STM) pour s'assurer qu'il garde une vocation sociale et communautaire : développement de logement sociaux et communautaires, d'équipement collectif, d'espace communautaires, d'espace vert, etc.

## Recommandation 3

Envisager un gel du zonage des terrains publics et parapublics en introduisant une application encore plus stricte du zonage différencié, afin de restreindre les développements qui ne contribuent pas de manière significative aux objectifs de logements sociaux et communautaires, comme le prévoit la motion adoptée en 2016 par l'Arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie. « Réserver pour le développement de logements sociaux ainsi que d'équipements collectifs et communautaires, 100% des sites lui appartenant déjà » (Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Rosemont - La Petite Patrie, tenue le lundi 5 décembre 2016.

## Recommandation 4

Affiner la planification des besoins en logement pour toutes les catégories de population en partenariat avec les représentants des groupes communautaires du quartier, en tenant compte de la taille des ménages (notamment les familles) et de la disponibilité de services sociaux sur place, tels que les maisons de transition, les centres de jour et les résidences pour personnes âgées.

## Recommandation 5

Renforcer le volet III du programme de *Propriétaire responsable* en imposant une déclaration annuelle au registre des loyers pour chaque logement, afin d'assurer une transparence et une régulation accrues.

---

### **Recommandation 6**

Suspendre l'émission de permis pour l'agrandissement, la subdivision et le changement d'affectation des logements existants afin de préserver l'intégrité du parc locatif actuel.

### **Recommandation 7**

Établir des programmes de soutien financier dédiés à la rénovation et à la remise en état du parc locatif social existant, garantissant ainsi sa durabilité et son adéquation aux besoins des résidents.

### **Recommandation 8**

Garantir la participation active du milieu communautaire, le mieux placé pour identifier les besoins des populations les plus vulnérables, dans les processus décisionnels concernant l'aménagement des terrains publics, notamment dans des secteurs clés comme celui de Bellechasse.

### **Recommandation 9**

Prioriser l'aménagement du secteur Bellechasse pour répondre aux besoins urgents des locataires à faibles et modeste revenu à risque d'être expulsé du quartier.

---

## Annexe : Les membres de la Table logement/aménagement de la Petite Patrie

### **Comité logement de la Petite Patrie**

Le Comité logement de La Petite-Patrie existe depuis 1983 et a pour mandat d'informer, de sensibiliser, de défendre et de représenter les résidants et résidentes du quartier la Petite Patrie, prioritairement celles et ceux socioéconomiquement défavorisés.es, sur toutes les questions relatives à l'habitation et à l'aménagement urbain. Les deux principaux volets d'action sont la défense des droits des locataires et le développement du logement social.

### **Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie (CRAC)**

Le Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie est un organisme sans but lucratif qui soutient la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et le manque d'information des familles et les personnes à faible revenu. Le CRAC est préoccupé par les besoins de sa clientèle et la question du logement est vitale.

### **Centre de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'île**

Le Centre de santé et de services sociaux du Nord-de-l'île a pour mission d'offrir à la population qu'il dessert, des services de santé et des services sociaux de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion. Le Centre offre des services d'accueil, d'évaluation et d'orientation, sociaux et de santé ainsi que des services d'action communautaire de première ligne.

### **Écho des femmes de la Petite Patrie**

L'Écho des femmes de la Petite Patrie est un centre de femmes, un organisme à but non lucratif qui s'adresse aux femmes de tous âges, toute origine, toute religion ou orientation sexuelle. Né en 1986 du besoin des femmes du quartier, l'organisme est maintenant bien établi dans la communauté et offre aux femmes un lieu d'appartenance, de transition, une alternative à l'isolement, un réseau d'entraide, d'éducation et d'action. De plus, le centre utilise l'approche globale et l'intervention féministe. C'est une maison chaleureuse où on trouve de l'écoute, du respect, du soutien, de la solidarité et des moyens pour agir.

### **Groupe d'entraide maternelle de La Petite-Patrie (GEM)**

Le Groupe d'entraide maternelle de La Petite-Patrie est un organisme communautaire Famille. Fondé en 1988, l'organisme vise à supporter les mères d'enfants âgés de 0 à 5 ans dans l'exercice de leur rôle. Le GEM rejoint environ 250 familles par année et offre une grande diversité de services et activités allant du suivi à domicile aux déjeuners rencontres.

---

### **Groupe de ressources techniques Bâtir son quartier**

Bâtir son quartier est une entreprise d'économie sociale qui coordonne la réalisation de projets d'habitation communautaire afin de créer des milieux de vie solidaires pour les ménages à faible et moyen revenu. Au fil des ans, l'expertise de l'organisme a aussi permis la réalisation de nombreux projets de centres de la petite enfance et centres communautaires. Depuis 1976, Bâtir son quartier a créé plus de 9 000 logements communautaires répartis dans 373 projets coopératifs ou à but non lucratif différents sur l'ensemble de l'île de Montréal.

### **Groupe l'entre-Gens**

Le Groupe L'Entre-Gens est un groupe qui œuvre, depuis 1979. Il a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la Petite-Patrie à travers une offre de services diversifiée et adaptée permettant de briser l'isolement, de favoriser le maintien à domicile et de développer leur pouvoir d'agir dans la communauté.

### **Un toit pour tous**

Un toit pour tous se veut un outil de développement social et communautaire qui veut favoriser la prise en charge de la communauté du développement local en matière d'habitation et d'aménagement du territoire.

### **Le regroupement des Tables de concertation de la Petite Patrie (RTCPP)**

Le Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP) est une Table de concertation composée de 9 tables et ou lieux de concertation aux missions variées (lutte à la pauvreté, sécurité alimentaire, jeunesse, etc.) et de 70 groupes membres réguliers et 16 membres solidaires.